[Arch-ER]
Agence d'Architecture

Demandeur :
EFS Centre Pays de la Loire
50 avenue Marcel Dassault
BP40661
37206 TOURS Cedex 3

Projet :
Aménagement d'un plateau tertiaire en Maison du don pour l'EFS
17 rue Océane
44800 SAINT-HERBLAIN

Phase avant-Projet
Le 01/07/2026

AT 3 - NOTICE DE SECURITE

1 / DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en l'aménagement d'un plateau tertiaire en Maison du don pour l'établissement Français du Sang, au rez-de-chaussée de l'immeuble L'Odysséa, 17 rue Océane à Saint-Herblain. L'établissement prendra la place de l'ancienne agence immobilière Stéphane Plazza et de l'ancienne crèche Néokids ; les 2 établissements étant désormais fermés.

L'établissement sera considéré en établissement recevant du public, Type U de 5ème catégorie (sur l'emprise de l'ancienne agence immobilière), avec une partie en code du Travail (sur l'emprise de l'ancienne crèche).

Le bâtiment est existant en R+8+combles, et son dernier niveau est à plus de 8.00m par rapport au RDC.

Le plateau concerné par la partie ERP présente une surface de 301 m², le plateau destiné au personnel mesure 161 m².

2 / REGLEMENTATION APPLICABLE

- Code de l'urbanisme
- Code du travail
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié applicable aux ERP de 5ème catégorie

3 / CONCEPTION ET DESSERTE

Le bâtiment est accessible sur ses 4 façades : une voie interne desservant les stationnements passe au Nord de l'immeuble, les autres façades sont accessibles depuis la rue Océane.

4 / ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS

Sans objet : pas de tiers à moins de 8 m du bâtiment existant.

5 / RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES

Existant inchangé : Le bâtiment existant est en structure béton.

6 / COUVERTURE

Existant inchangé : Etanchéité en toiture.

7 / FACADES

Existant inchangé : Murs rideaux vitrés

8 / DISTRIBUTION INTERIEURE

Plateaux séparés des paliers par des parois maçonnées CF 1h et portes CF 1h.
Sur le plateau, les cloisons seront de type placo 98 de degré CF1h.

9 / LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS

Les locaux considérés à risques sont le local ménage, le local stockage, le local DASRI (déchets) ; le Hub et le local informatique. Ils seront cloisonnés avec des cloisons CF 1h jusque sous dalle et porte PF 1/2h avec ferme-porte.

10 / CONDUITS ET GAINES

Calfeutrement au droit des traversées de mur (ventilation, élec et plomberie)

11 / EFFECTIF

L'EFS prévoit 14 lits pour les prélèvements sanguins, en considérant la rotation des donneurs, on peut compter 42 personnes en simultané.
Côté personnel, on peut avoir 7 personnes en simultané.

12 / DEGAGEMENTS et CIRCULATIONS

Le plateau ERP est accessible par 4 dégagements de 3 et 4 UP totalisant 14 UP. Une fois réaménagé, il restera 3 dégagements accessibles totalisant 10 UP, soit largement surdimensionné par rapport au calcul lié à l'effectif (inférieur à 50 personnes, soit 2 dégagements totalisant 2 UP)
Côté ERT, il existe 2 dégagements totalisant 7 UP. Ces dégagements seront conservés dans le cadre du réaménagement, là aussi bien supérieurs aux besoins (effectif du personnel inférieur à 10 personnes).
Les circulations intérieures mesureront 1.40 m minimum.

13 / DESENFUMAGE

Une fois cloisonné, le plateau ERP aura une surface inférieure à 300 m² : il ne nécessite pas de désenfumage particulier ; les ouvrants en façade permettraient toutefois d'en créer un s'il s'avérait nécessaire lors d'une intervention des pompiers.
Il en est de même pour la partie ERT.

14 / CHAUFFAGE

Partie ERP : Pompe à chaleur réversible et Centrale de Traitement d'Air (CTA) situées en terrasse R+9, gainables en faux-plafond : existant conservé et adapté
Partie ERT : Chauffage et rafraichissement des locaux indépendant conservé, adapté au recloisonnement
Ventilation double flux indépendante: existant conservé, adapté au recloisonnement
Climatisation du local info

15 / INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Les installations électriques seront reprises depuis le tableau existant de la partie ERT ; le tableau divisionnaire de la partie ERP sera raccordé sur le 1er. L'installation sera raccordée conformément aux normes en vigueur.
Pour information, l'installation existante a été réalisée il y a 5 ans.

16 / MOYENS DE SECOURS

a) Moyens d'extinction

- Extincteurs

L'implantation sera adaptée à la configuration des lieux : un extincteur portatif à eau pulvérisée de 6 litres, et un extincteur approprié aux risques au droit des locaux électriques.

- Poteau incendie

Il existe deux poteaux incendie situés rue Océane, de part et d'autre de l'immeuble. Ils portent les numéros 295 et 321; nous n'avons pas connaissance de leur débit.

b) Alarme incendie

Remplacement de l'alarme type 4 existante dans la crèche et raccordement sur l'alarme incendie générale du bâtiment, mutualisant les 2 parties de l'établissement.
Déclenchement manuel de l'alarme par le biais de déclencheurs manuels installés aux issues de secours,
Diffusion du signal d'évacuation via des sirènes installées sur le plateau.
Flashs lumineux installés dans les sanitaires.

c) Moyens d'alerte

Téléphone urbain présent sur le site.

Le Maître d'Ouvrage
E.F.S.